

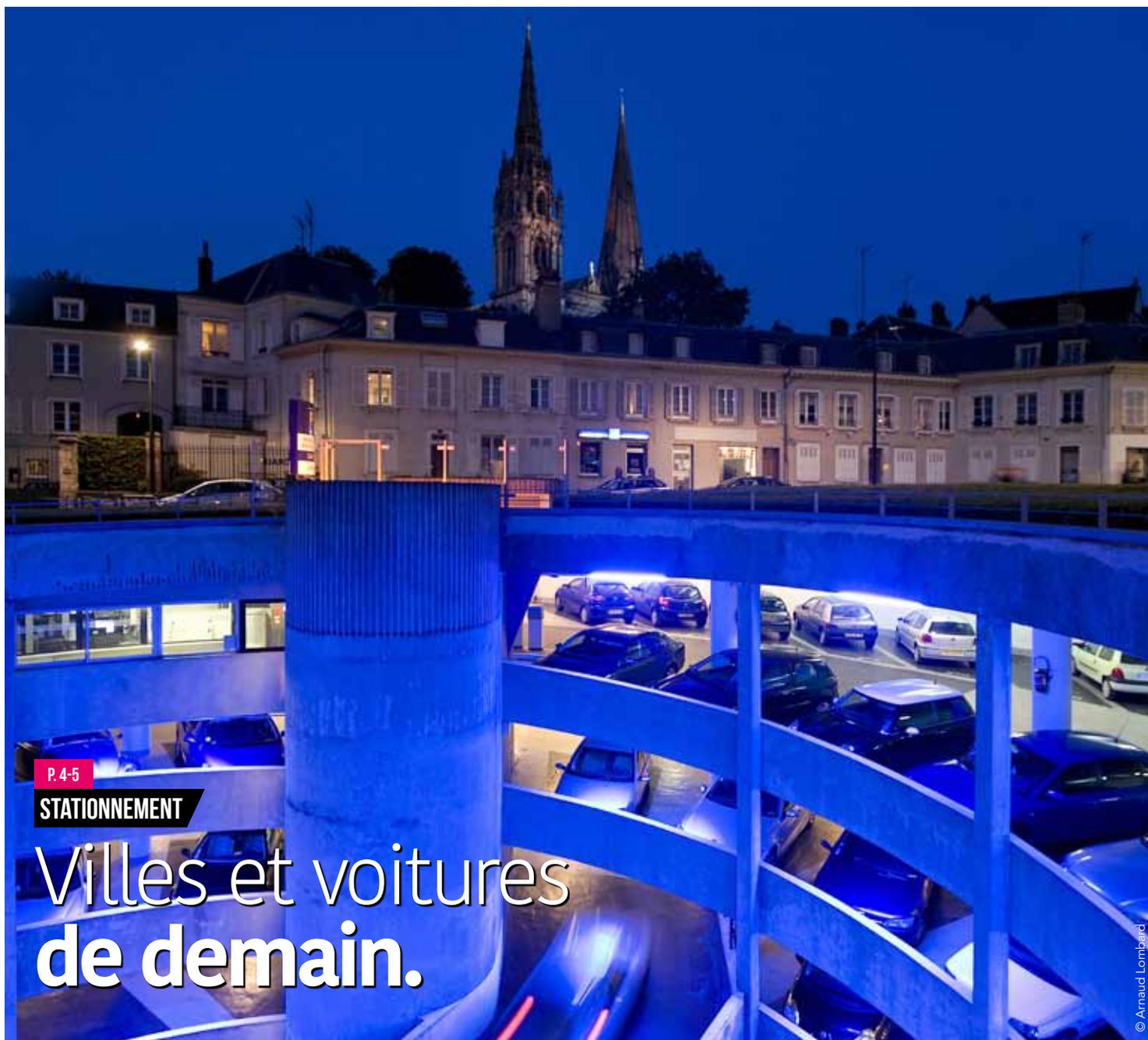
L'ÉCLAIR

de Saint-Arnoult



N°162
Novembre
2021

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL



P. 4-5

STATIONNEMENT

Villes et voitures de demain.

© Arnaud Lombard



P. 7 À 9

12 gestes
en faveur de
l'environnement.



P. 14-15

Bienvenue
et distinctions.



P. 16

Soyons
vigilants.

Sommaire

- **Pratique** > Numéros utiles - P. 2
- **L'interview du Maire** - P. 3
- **À la Une** > Stationnement - P. 4-5
- **Conseil municipal** > Délibérations - P.6
- **Environnement** > Initiatives - P. 7 à 9
- **Actualités** > On en parle - P. 10-11
- **Économie** > Acteurs locaux - P. 12
- **Vie associative** > Création(s) - P. 13
- **Ma ville** > Arrivées - P. 14
- **Ma ville** > Distinctions - P. 15
- **Ma ville** > Voisins Vigilants et Solidaires - P. 16
- **Culture** > Médiathèque - P. 17
- **Ma ville** > Repas des aînés - P. 18
- **Ma ville** > Travaux - P. 19
- **Transparence** > Questions/Réponses - P. 20
- **Tribunes d'expression** - P. 21
- **Agenda** > Sortir - P. 22-23



Vous venez d'emménager sur la commune et souhaitez que votre famille soit conviée à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux Arnolphiens, alors faites-vous connaître auprès du service Animation de la mairie à l'adresse ac@say78.fr

L'ÉCLAIR VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL Saint-Arnoult

Dépôt légal : Novembre 2021
Directrice de la publication :
Joëlle Jégat
Rédacteur, photos : Gilles Mainvis
Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien
Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr
www.saintarnoultenyvelines.fr



Imprimerie

OFFSET ÉCLAIR

PRATIQUE > NUMÉROS UTILES

CPAM	36 46
Canicule info service	08 00 06 66 66
Gendarmerie	01 61 08 32 30
Police secours	17
Pompiers	18
SAMU / SMUR	15
SAMU Social	115
Hôpital Dourdan	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
FIL santé jeunes	22 24
Personnes âgées maltraitées	39 77
SOS médecin	36 24
Urgence pour sourds et malentendants	114
Violences conjugales	39 19
SNCF	36 35
SICTOM n° Vert	08 00 49 50 61
Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde : - en journée : monpharmacien-idf.fr / de nuit : 17	

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610
78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex
Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr
Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h
Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30
Mercredi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Samedi : 8h30 à 12h

Police Municipale

CCAS

Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines
Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr
Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30

Passage de la balayeuse

22 novembre (secteur vert) / 23 novembre (secteur bleu)
24 et 25 novembre (secteur orange)

Merci de libérer la chaussée pour permettre le passage de la balayeuse en enlevant vos véhicules.



Retrouvez les zones concernées par secteur : balayage.say78.fr



Madame le Maire et ses adjoints reçoivent en mairie sur rendez-vous y compris le samedi matin.

Retrouvez le site internet de votre ville sur votre smartphone.



Madame le Maire répond aux questions de l'Éclair.

Lors du dernier conseil municipal, vous avez annoncé la future remise en service de l'éclairage public la nuit. Qu'est-ce qui motive cette volonté ?

Après avoir changé 40 % des lampes de nos candélabres par la technologie Led moins énergivore que les précédentes lampes à incandescence, la commune a réduit le coût de sa consommation d'électricité. Aujourd'hui, pour le confort et la sécurité des Arnolphiens, il nous semble nécessaire de redonner de la lumière à nos nuits. Néanmoins son retour ne sera pas instantané, il nécessite d'abord quelques interventions techniques.

Notre commune a accueilli le Bus Job Insertion et le Bus Santé Femmes. Ne trouvez-vous pas que ce moyen de procéder est un bien pâle palliatif à la perte des services publics au sein des petites villes ?

Pas du tout. Notre commune n'a jamais eu, à ce que je sache, d'agence Pôle Emploi ni d'un endroit gratuit pour faire tester sa vue, son audition, rencontrer un médecin, un psychologue ou un avocat. Ce n'est en rien un palliatif, mais bel et bien des services supplémentaires apportés à une population en quête de soutien et d'aide. Très attachée aux services apportés à la population et d'autant plus auprès de celle fragilisée, j'approuve pleinement ces initiatives du Département.

Dernièrement des Arnolphiens se sont émus de la situation très précaire d'une personne sans domicile fixe. Quelle a été la position de la mairie ?

Notre action est limitée en pareilles circonstances. Néanmoins l'intervention du CCAS de la commune a permis de l'accompagner pour qu'elle puisse passer une nuit au chaud, dans un premier temps, et qu'ensuite elle regagne, comme elle le souhaitait, sa région natale.

La commune dispose d'un logement d'urgence. Suite à des dégradations il vient d'être rénové entièrement, des peintures à la plomberie en passant par la mise en place d'un nouveau mobilier. Pour parer à l'urgence il peut accueillir une famille de 4 personnes.

Je ne veux pas terminer cet entretien sans avoir une pensée émue et respectueuse pour Madame Léonne Pastourel, notre doyenne, qui nous a quittés à l'âge de 102 ans le 18 septembre dernier. C'est un peu de la mémoire de notre commune qui est partie. Cette mémoire est pourtant si précieuse pour comprendre ce qui a été fait afin d'ajuster notre développement à l'histoire de notre bourg.

Joëlle Jégat,
Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines



Consultation en vue de travaux au cimetière.

Dans la perspective de travaux qui se dérouleront au cimetière en 2022, les représentants des associations patriotiques ont été consultés dans le cadre du réaménagement du carré militaire et du remplacement de la stèle.

Ces travaux permettront également l'aménagement d'un nouvel espace cinéraire (cavernes et columbarium) dans le nouveau cimetière.

À l'occasion de la Toussaint, à chaque entrée du cimetière, sera affichée la liste des concessions échues. Si vous êtes concernés merci de vous adresser à l'accueil de la mairie.

Villes et voitures de demain : comment gérer nos transports dans nos villes ?



À chacun sa place.

Elle fait partie de la famille, mais se montre parfois bien envahissante. Elle est pratique mais qui n'a jamais pesté contre elle ? Surtout contre celle des autres. N'accordons-nous pas trop de place, ou plutôt pas la bonne, à la voiture ?



Nos villes ont souvent été construites bien avant que l'on puisse imaginer y circuler en voiture. C'est d'ailleurs ce qui fait leur charme, avec des petites rues biscornues, des petits trottoirs et des chemins d'un autre âge.

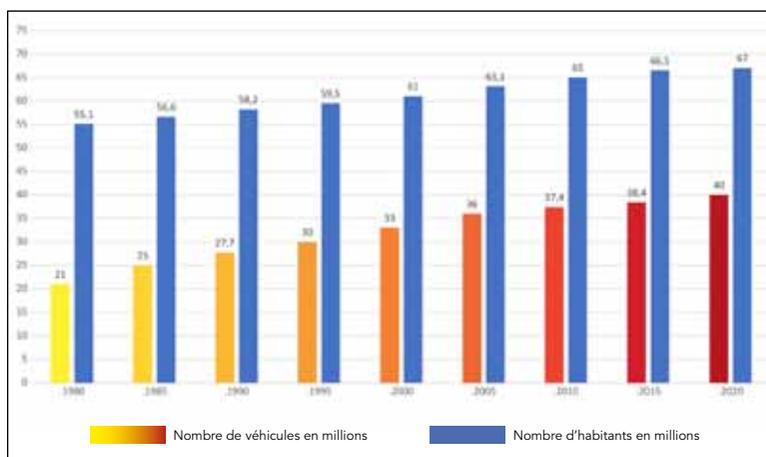
Aujourd'hui nous voulons garder cet esprit de petit village mais néanmoins pouvoir accéder facilement aux commerces et autres services. Le temps nous est compté et nous ne voulons pas le consacrer aux transports, qu'ils soient doux ou non. Il serait de toute façon difficile d'élargir les voies et d'augmenter les places de parking sans dénaturer le centre-ville.

Et c'est bien la première partie du problème. Comment imaginer nos villes de demain alors qu'elles ont souvent été conçues pour des calèches ?

Autre point : en 40 ans le nombre de voitures a doublé alors que la population n'a augmenté que de 20 %. Deux fois plus de voitures sur les routes, ce sont deux fois plus de voitures à garer. On peut parler de tout, de ce que

l'on voudrait voir arriver, plus de transports doux, moins de circulation, mais les chiffres ne mentent pas et la réalité est tout autre.

En parallèle il faut noter qu'une 104 ou une R5 mesurait moins de



En 40 ans, le nombre de véhicules personnels a presque doublé. La proportion de personnes possédant deux, voire plus de deux voitures, ne cesse de croître.

3,6m de long pour 1m50 de large contre environ 4m00 et 1m80 pour les dernières Clio et 208. Sans parler de la multiplication des SUV. Le nombre de voitures a donc doublé, et en plus elles prennent davantage de place.

On peut retourner le problème dans tous les sens, on ne peut pas penser à l'avenir sans intégrer les voitures et développer des transports alternatifs. Les exclure des projets est un non-sens.

Les solutions devront être partagées.

Davantage de places de stationnement pour une petite ville de demain ?

Préparer l'avenir est l'enjeu du dispositif « Petites Villes de Demain ». La place de la voiture ne pourra pas échapper aux réflexions et aux projets qui verront le jour à l'issue de ce programme d'actions lancé par le Gouvernement en direction notamment de notre commune. Cela passera très certainement par davantage de places de stationnement en centre-ville.

Trop onéreux pour le seul budget d'une petite commune, la construction d'un parking souterrain pourrait être alors

envisageable avec le soutien de l'État dans le cadre de ce partenariat.

Et si on faisait preuve de civisme ?

Chaque automobiliste, autant que nous sommes, possède une partie de la solution. Il suffit de faire usage des places de stationnement prévues par le législateur, lequel n'est pas resté dans l'inaction face au phénomène.

Ainsi le Plan Local d'Urbanisme prévoit : « Le stationnement des véhicules de toute nature correspondant aux besoins des constructions et installations nouvelles doit être assuré en dehors de la voie publique. Il devra être réalisé sur le terrain propre de l'opération ».

Quel que soit le type de logement construit aujourd'hui, il doit prévoir un nombre de places de stationnement en fonction de sa surface.

- Pour les constructions de moins de 200 m² de surface au plancher, il sera créé au moins une place de stationnement par tranche de 60 m² de surface au plancher, dont une au moins sera couverte.



- Pour les constructions de plus de 200 m² de surface au plancher, il sera créé au moins une place de stationnement par tranche de 40 m² de surface au sol, dont une au moins sera couverte.
- Pour les constructions de plus de 700 m² de surface au plancher, il sera réalisé en outre, 10 % d'emplacements supplémentaires.
- Pour les constructions de plus de 1 500 m² de surface au plancher, au moins 80 % des places de stationnement créées seront en sous-sol.
- Pour les constructions de logements sociaux, il sera créé une place de stationnement par logement.

Les 55 logements du Champ des Pommiers disposeront de 57 places de stationnement, principalement en sous-sol. Soit une place par logement, que ce soit un T1 ou un T5. De plus, la place de stationnement est dissociable du logement. Rien n'oblige le locataire à prendre un bail spécifique pour une place de stationnement. En la matière, il semble nécessaire que la loi s'adapte à l'accroissement du nombre de voitures au sein de tous les foyers.

Un véhicule stationné chez soi est gage de sécurité et de civisme

Garer son véhicule chez soi assure à son propriétaire plus de sérénité, permet de ne pas gêner la mobilité précaire des handicapés, libère le passage des piétons, facilite la circulation des transports en commun et permet le bon fonctionnement des services publics comme la balayeuse et le ramassage des ordures ménagères par le SICTOM.

Votre assureur vous le confirmera : « En France, un véhicule est volé toutes les 4 minutes. Ce chiffre concerne certains types de véhicules, notamment les SUV et ceux dont le système d'ouverture des portes et le démarrage électronique sont vulnérables. Trois régions concentrent à elles seules **50% des vols de voitures en France** : Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes.

Après les enjoliveurs et les autoradios, c'est aujourd'hui au tour des pots catalytiques d'être la convoitise des voleurs.

Certains assureurs conditionnent le maintien de la garantie vol à un comportement « prudent ». Parmi les mesures de prévention préconisées contre le vol figure la remise du véhicule la nuit dans un garage fermé à clé. En cas de non-respect de ces mesures, les contrats peuvent prévoir diverses sanctions pouvant aller de la non-garantie à la réduction de l'indemnité.

Autant faire de la place dans son garage pour y loger sa voiture.



Jeudi 30 septembre 2021 - 20h - Salle des fêtes Le Colombier

Un conseiller municipal réclame des indemnités.

En préambule à l'ordre du jour constitué de huit délibérations, Mme le Maire, Joëlle Jégat, a informé l'assemblée de la constitution d'un nouveau groupe d'opposition au sein du conseil municipal. Celui-ci, nommé « Saint-Arnoult et Vous », est constitué des conseillers Sylvain Guignard et Alexie-Morgane Guignard. Ce groupe sera intégré lors d'un prochain conseil municipal.

Le mouvement de personnel fait état de l'arrivée de deux agents et d'un départ. Enfin, Mme le Maire a annoncé le retour prochain de l'éclairage public la nuit.

1 Les conseillers municipaux Sylvain Guignard et Alexie-Morgane Guignard, respectivement ex-Maire et ex-adjointe, ont saisi le Tribunal Administratif de Versailles. Sylvain Guignard a également eu recours à la même institution par deux autres fois. L'objet de ces recours est de faire annuler les délibérations de mai et juin 2021, lesquelles ont permis de constituer le nouveau conseil municipal et ses commissions, faisant suite à l'acceptation le 12 mai 2021 par le Préfet des Yvelines de la démission de M. Guignard de son mandat de Maire. Il est ainsi demandé au juge de faire procéder à de nouvelles élections municipales. À défaut de quoi, M. Guignard demande la condamnation de la liste Démocratie et Intérêt Local, liste dont il était à la tête lors de l'élection municipale de 2020, à lui verser les sommes de 94 622 €, 65 000 € et 10 000 € au titre des préjudices subis du fait de la perte de ses indemnités de maire et de vice-président à l'agglomération jusqu'en mars 2026.

Le juge des référés* a également été saisi. Par ordonnance du 23 août 2021, celui-ci a ordonné : « Il n'y a pas lieu de statuer sur les conclusions de M. Sylvain Guignard dirigées contre la décision du Préfet des Yvelines du 12 mai 2021

acceptant sa démission en tant que Maire et tendant à ce que le juge des référés enjoigne par voie de conséquence au Préfet de procéder à de nouvelles élections municipales. Le surplus des conclusions de la requête de M. Guignard est rejeté. »

Afin que la commune puisse se défendre contre ces actions en justice menées auprès du Tribunal Administratif, Mme le Maire a été autorisée par le conseil à désigner un cabinet d'avocats.

2 Chantal Wendlinger, 8^e adjointe, ayant émis le souhait de ne plus porter la délégation « Culture » et de ne plus percevoir l'indemnité d'adjointe liée à cette délégation, celles-ci ont été affectées à la 4^e adjointe, Clémence Chicheportiche, en charge donc dorénavant des délégations « Vie associative », « Animation » et « Culture ».

3 Compte tenu des mouvements de personnel, des évolutions de carrière et des modifications de temps de travail pour les besoins des services, il a été nécessaire de supprimer des postes et d'en créer de nouveaux. Ainsi 52 postes ont été supprimés et 30 créés dans le tableau des effectifs.

4 La commune s'est jointe à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le Centre Interdépartemental de Gestion va engager début 2022.

5 Dans un souci d'économie, la commune a souhaité renouveler son adhésion au groupement de commande engagée depuis 4 années avec la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires pour la fourniture de papier nécessaire à l'impression et à la reprographie.

6 Afin de mener à bien le projet de délocalisation du centre technique municipal, la commune a acquis une

parcelle de 1 858 m² située sur la zone industrielle des Corroyés. Cette acquisition a été obtenue pour 423 000 €. Elle devrait permettre au CTM de quitter la zone pavillonnaire où il se situe actuellement.

7 Le conseil municipal a pris acte du rapport 2020 du Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Sud-Yvelines sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement.

Le SEASY assure la collecte, le transport, la dépollution de l'eau et veille au contrôle du raccordement au réseau. Il est présent sur 15 communes et dessert 17 197 habitants, pour un total de 7 215 abonnés. Le tarif de l'assainissement est passé de 2,10 €/m³ en 2020 ; à 2,17 €/m³ en 2019. Notre commune compte 2 473 abonnés.

8 Le conseil municipal a pris acte du rapport 2020 du Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Sud-Yvelines sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

L'eau potable est distribuée sur 20 communes représentant 23 153 habitants et 9 982 foyers dont 2 549 à Saint-Arnoult-en-Yvelines. Elle est produite à hauteur de 1 794 949 m³, dont 240 607 m³ exportés hors du territoire. Son coût est passé de 2,61 €/m³ en 2019, à 2,64 €/m³ en 2020.

* Qu'est-ce que le juge des référés ?

Le juge des référés est le **juge administratif de l'urgence**. Il ne juge pas du principal, il ne prononce pas l'annulation d'une décision mais **permet d'obtenir des mesures provisoires et rapides**, destinées à sauvegarder les droits et libertés des administrés. Il se prononce par ordonnances.

En l'occurrence, la volonté de M. Guignard était de neutraliser immédiatement l'action municipale par l'intervention de la Préfecture dans la gestion de la commune.

12 gestes citoyens pour redonner de la place à la nature en ville.



Multiplier les mains vertes.

Pour vivre au plus proche de la nature nous l'avons abîmée. Aujourd'hui l'heure est à la réparation, à lui redonner de la place, là où nous avons construit les villes. C'est possible.



La nature a été bannie de la ville du temps des grandes barres d'immeubles... Aujourd'hui la nature rattrape la ville puisque les projets se veulent plus respectueux ou ne seront pas. Chacun est acteur pour soi-même et aussi pour la collectivité. Améliorer sa maison, son jardin, sa rue, sa ville avec une véritable conscience protectrice de l'environnement constitue un atout majeur pour tous et pour une véritable amélioration de notre cadre de vie. Voici quelques petites actions que nous pouvons mettre en œuvre ensemble ou individuellement :

« Adhérer à une association nature ou créer la nôtre. »

1. Créer une haie naturelle, une vitrine de notre ville

Le PLU (Plan Local d'Urbanisation) préconise certaines espèces locales pour créer votre haie. Le PNR (Parc Naturel Régional de la haute vallée de Chevreuse) offre également une liste de végétaux en accord avec les valeurs vertes de notre territoire. Ces haies procurent des fleurs, des fruits et des abris pour les insectes, les oiseaux et les mammifères comme les chauves-souris ou les hérissons.

Quelles essences planter ?
quoi-planter.say78.fr

2. Jardiner malin

Récupération d'eau de pluie, systèmes d'arrosage par oyas ou par goutte à goutte, binage, paillage, plantes couvre-sols, les

solutions ne manquent pas pour éviter l'évaporation. Mélangez plantes florales et plantes jardinières pour une mixité de couleurs, de senteurs et de biodiversité. Ne tondez pas la pelouse en période de sécheresse.

3. Composter, recycler, faire des achats pensés

Notre manière de consommer influe sur notre budget mais aussi sur la quantité de déchets produite. Les emballages sont collectés par la collectivité. Les déchets verts ont leur filière à commencer par les bacs individuels de compostage mais ils servent aussi de supplément alimentaire pour quelques poules dans un poulailler individuel ou partagé. Les containers de déchets



verts présents sur la commune absorbent les tailles du printemps et la déchèterie, les plus volumineux.

Réclamez votre composteur au SICTOM 0 800 49 50 61 (N°vert)

4. Protéger la nature des espèces envahissantes

C'est une lutte de tous les instants de nos services techniques en particulier contre la renouée du Japon qui envahit nos espaces. Ne jetez vos déchets verts qu'à la déchèterie ou dans les containers appropriés. Le laurier par exemple est un fléau en forêt. Les tortues de Floride, écureuils de Corée et autres NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie) relâchés ont, sur notre flore et faune autochtones, un pouvoir destructeur que vous n'imaginez pas. Ne relâchez jamais ces animaux dans la nature. Réfléchissez toujours avant de prendre un animal.

Renseignements :
Espèces envahissantes
eee.mnhn.fr

5. Protéger les oiseaux

Offrez aux oiseaux des nichoirs, un abreuvoir et une mangeoire à l'abri de la pluie et hors de portée des prédateurs. Pensez à nettoyer les mangeoires régulièrement ainsi que les nichoirs en hiver. Des nids artificiels sont les bienvenus pour certaines espèces

comme les hirondelles dont la disparition n'est plus à démontrer. Si vous avez un site propice ne détruisez pas les nids et protégez le mur des déjections en plaçant une planchette en dessous.

Arnoult a une place de choix dans la gestion de la trame bleue. Ces zones sont importantes pour la protection contre les inondations et des formes de vie associées. Les gardes-rivières de Rambouillet



6. Accueillir le monde des insectes

Il y a les insectes que l'on aime et ceux que l'on déteste. Cependant, ils forment un immense groupe dans le monde du vivant. Nous ne pouvons pas vivre sans leur présence. En organisant votre jardin avec des floraisons étalées vous pourrez les observer à loisir et vous aurez plus de fruits sur vos arbres.

7. Protéger les zones humides

Avec la Rémarde, ses espaces humides et ses moulins, Saint-

territoires surveillent et conseillent sur tout notre réseau d'eau.

8. Se promener et observer

Sortez et promenez-vous dans nos rues, sentes, campagnes et forêts aux alentours pour y redécouvrir les saisons et leurs plaisirs. Notre commune est riche de découvertes pour qui sait simplement regarder. Immortalisez vos rencontres du vivant, plante ou animal, en faisant une photo, c'est tellement facile aujourd'hui, prenez un croquis, un dessin... Partagez...





Chaque année à la Maison Elsa Triolet - Aragon, l'opération «Jardins en Fête» permet l'échange de plants. Les bénévoles des Jardins Partagés contribuent également à végétaliser la commune. Comment les rejoindre ? Voir page 22.

Marchez le plus possible pour aller à l'école, faire les courses, rejoindre le centre-ville pour vos activités et préférez le vélo à la voiture...

Quelques randonnées à découvrir ou redécouvrir autour de Saint-Arnoult-en-Yvelines :
rando.say78.fr

9. Adhérer à une association nature/ créer la nôtre

Voilà un grand vide dans notre commune : il n'y a plus d'association « nature » depuis le départ du club CPN « Connaître et Protéger la Nature » que certains ont connu. Ces clubs visent à protéger l'environnement, à l'étudier et à le faire comprendre. Ils participent à travers diverses manifestations à faire aimer ce que nous ne voyons pas toujours. Le travail à mener est grand : sorties nature à thèmes, actions de conservation, associer naturalistes et Arnolphiens de tous âges, favoriser la participation active des scolaires.

Qui a envie de s'investir ?

La mairie propose une subvention d'aide à la création de projet. (cf *Éclair* n°160 septembre 2021, page 12). Eclair160.say78.fr

10. Organiser un nettoyage du quartier

Tout le monde peut participer, en faisant attention à toujours effacer les traces de son passage en ville

ou dans la nature et en s'associant avec les habitants du voisinage et amis pour organiser des collectes en marchant comme le font certaines associations.

Les incivilités les plus courantes peuvent être évitées : dépôts de déchets sur la voie publique, dépôts de déchets verts au pied du container vert, dans la forêt ou sur le bord des routes, déjections canines, plastiques, emballages de nourriture, canettes de boissons, mégots de cigarettes et maintenant les masques dont l'impact écologique est sans commune mesure...

Ne laissez pas les services de nettoyage des communes seuls. Nous sommes tous concernés et leur travail doit être salué par tous. incivilités.say78.fr

11. Moins de béton, plus de plantes

Des constructions il y en aura encore beaucoup... Pourrait-on les prévoir plus vertes ? Il semblerait qu'aujourd'hui ce soit le cas... Dans nos villes incapables de lutter contre les canicules, les risques d'inondations liées aux pluies torrentielles qui emportent parfois des pans entiers de terrains, l'urbanisation dense multiplie les problèmes. Les espaces verts depuis le jardinet jusqu'au parc urbain ont le beau rôle permettant à l'eau de

s'infiltrer, à la rivière de s'étaler et ainsi éviter une partie des engorgements tout en apportant la fraîcheur.

Les constructions à venir doivent tenir compte de ce contexte actuel et doivent être pensées pour les humains et non pour le profit, c'est-à-dire construites selon une architecture et à l'aide de matériaux qui respecteront l'homme et son environnement. Pas de parois façon papier de cigarettes, pas d'espaces logés mal gérés, pas de constructions sans verdure et des parkings en nombre suffisant...

Si vous créez votre jardin pensez aux haies florifères, aux espaces de pelouse et réduisez au maximum les espaces dallés ou bétonnés. Les maisons aux espaces extérieurs « minéraux » ne sont plus d'actualité !

En résumé ce ne sont que 12 actions de bon sens à considérer ici. Cependant la liste pourrait être beaucoup plus longue. Dans notre vie de plus en plus urbaine, informatisée et connectée c'est bien ce lien avec le vivant qui est important et que nous ne devrions jamais perdre. Notre ville a la chance d'être entourée de forêts et de champs mais face aux enjeux de demain soyons « NATURE VIGILANTS ».

12. Et... plantons des arbres !

Les œuvres s'exposent, la passion se partage.



Ce titre résume à lui seul la volonté qui anime depuis 17 ans les bénévoles de l'association Hélium, à l'origine du parcours d'Artistes en vallée de Chevreuse. Cette version 2021 a permis de découvrir 97 artistes et leurs œuvres, mais surtout de venir à leur rencontre dans leur atelier ou autres lieux d'exception. Au total sur deux

week-ends, les 2-3 et 9-10 octobre, 65 adresses étaient réparties sur 36 communes des Yvelines et de l'Essonne. Nos artistes locaux, Corinne et Ghislain Delusseau, étaient de nouveau présents au rendez-vous, depuis leur atelier 6 rue du Palais. **Retrouvez-les sur Instagram [g_delusseau](#) et [corinne_delusseau_rouxel](#)**

Venue du Bus Santé Femmes.



En circulation depuis décembre 2020, le Bus Santé Femmes conjointement mis en circulation par les départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine a fait une première halte sur notre commune le mardi 28 septembre. Il a reçu la visite de 37 femmes du sud-Yvelines. Une fréquentation qui justifierait son retour dans les mois à venir.

Retour de la brocante.



Après une année 2020 sans possibilité de l'organiser pour cause de crise sanitaire, la 38^e brocante de l'Association des Commerçants et Artisans de Saint-Arnoult a marqué le retour, certes timide, des exposants et des potentiels acheteurs, mais un retour tout de même. La possibilité de se retrouver pour un moment de rencontre et de partage a ravi celles et ceux présents, d'autant plus que les affaires ont été bonnes.

Merci pour votre générosité.



Les bénévoles de l'association AEDAVIA ont été une nouvelle fois à l'initiative d'une collecte au profit de la distribution alimentaire du CCAS les 15, 16 et 17 octobre. À raison de deux fois par semaine, une vingtaine de famille bénéficie de cette

aide rendue possible par l'implication des bénévoles du CCAS et des enseignes locales. Leurs produits, en passe d'atteindre leur date limite de consommation, améliorent ainsi le quotidien des bénéficiaires identifiés par le CCAS.

Un cru 2021 pour les 20 ans du Sarmant.



Le dernier cru de la vigne du Prieuré date de 2018. L'année 2019 n'avait pas nécessité de vendange, faute de grains à récolter. En 2020, seuls 20 litres de jus de raisin étaient sortis du pressoir.

Outre les conditions météorologiques peu favorables ces dernières années, la vigne souffre également de l'intrusion de blaireaux. Le mammifère quitte sa tanière la nuit pour se régaler des grappes de raisin, faisant fi jusque maintenant des dispositifs de dissuasion mis en place. Une situation qui a contraint cette année les bénévoles à investir dans un filet électrifié disposé autour des 1200 pieds de Chardonnay pour éloigner les visiteurs nocturnes.

Pour le 20^e anniversaire de l'association, les 135 litres de jus de raisin issus de la vendange du samedi 9 octobre laissent présager une mise en bouteille en juin prochain d'environ 120 litres de vin blanc sec à l'issue de la période de vinification. Santé !

Un don de soi pour sauver des vies.



Les réserves de sang sont au plus bas. L'Établissement Français du Sang ne cesse d'appeler à la mobilisation afin d'inciter les citoyens à donner un peu de leur temps, mais surtout de leur sang pour permettre de soigner le plus grand nombre. Un appel entendu vendredi 8 octobre par les Arnolphiens venus nombreux pour une nouvelle collecte. Grâce à eux, 84 poches du précieux liquide ont ainsi pu être collectées. Si vous n'avez pas pu vous rendre à cette collecte, rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr pour connaître la date de la prochaine collecte autour de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Présentation du véhicule électrique aux mécènes.



En service depuis deux mois, le véhicule électrique dédié aux services municipaux a été présenté aux représentants des commerçants et artisans ayant financé sa location pour une période de deux ans par le biais d'un espace publicitaire sur sa carrosserie.

Des bancs de la Fac à la forge.



Diplômé en 2019 d'un master en archéologie et géographie, choix d'orientation motivé par le rêve de tout gamin de se lancer dans des fouilles, c'est finalement vers un métier manuel que prend la direction de la toute jeune carrière de Théophile Philippot, 25 ans. « Après mon mémoire sur la vallée de la Rabette pour retracer son évolution sur les 100 000 dernières années, j'avais la possibilité de poursuivre mes études vers une thèse. Finalement, ayant goûté trois ans auparavant à la forge, j'ai décidé de me donner la chance de réussir dans la coutellerie, par passion, mais aussi par crainte que la théorie de la recherche ne laisse plus la place au plaisir de concevoir avec mes mains. Je me donne 3 ans pour me dégager un salaire. Je trouve qu'il y a du sens à se

tourner aujourd'hui vers un métier qui mérite d'être remis au goût du jour ». C'est ainsi que Théophile justifie son choix professionnel. Pour mener à bien ce projet, le jeune arnolprien a exercé ces deux dernières années le métier de bûcheron paysagiste, afin de financer les travaux de rénovation de la forge située sur la propriété familiale. Aujourd'hui, il fabrique donc des couteaux depuis la lame au manche, avec du bois du sud-Yvelines voire de cervidé, jusqu'à son étui en cuir.

La « Coutellerie Philippot » devrait être présente sur le marché dès ce mois de novembre, une fois toutes les démarches administratives menées. La forge quant à elle, est prête !

Instagram : theophilippot
Contact : 06 41 67 99 84.

Un géomètre expert près de chez vous.



Après avoir exercé en tant que géomètre expert salarié, Gaétan Lartigues a ouvert son propre cabinet en avril dernier sur la commune.

Les missions du géomètre expert sont diverses. Bornage et division de propriété, implantation et contrôle d'ouvrages, copropriété-volumes, cartographie de l'état des lieux en vue de futurs travaux d'aménagement, réalisation de plans d'architecture de bâtiment (plans des intérieurs, plans des façades, plans de coupes)... sont autant de missions menées par le géomètre expert tant pour un particulier, un professionnel qu'une collectivité locale. Pour assurer ces services, le cabinet compte 3 salariés. « C'est important de bien connaître le territoire. Chaque région possède ses us et coutumes », revendique Gaétan Lartigues qui arpente les terrains au carrefour des Yvelines, de l'Essonne et de l'Eure-et-Loir.

Cabinet Lartigues - 9 rue Eugène Renault
01 34 85 88 55

Des nouveautés du côté de l'USSA.



De nouvelles passions.

On aurait pu craindre que les confinements éloignent les adhérents des associations.

Si la fréquentation n'a pas encore retrouvé ses niveaux d'avant pandémie, il est plaisant de constater que les initiatives se multiplient.



Le kudo s'empare du tatami arnolprien : une première dans les Yvelines

Le Kudo est un art martial japonais fondé par Maître Takashi Azuma en 1981. Cette discipline mixte des techniques de karaté Jissen, judo, kickboxing et de jujitsu. C'est un sport de combat à contact complet qui vise à la fois à la sécurité du pratiquant et à l'efficacité des techniques utilisées.

Il s'agit d'un art martial mixte pratiqué avec un casque et des gants. Il propose des frappes debout, des techniques de projections, de grappling et également des clés articulaires et d'étranglement.

Cette nouvelle section est la première du genre à ouvrir dans les Yvelines. Les cours sont

dispensés par Nicolas Coulon, connu à Saint-Arnoult pour y avoir enseigné le MMA durant 10 ans. Ils se tiennent les samedis de 16h à 17h pour les enfants de 6 à 11 ans et de 17h à 19h pour les ados adultes, de 12 à 70 ans. Outre les entraînements, la formation se poursuit également lors de stages, compétitions et passages de grades. L'ambiance est familiale, mais rigoureuse et martiale malgré tout. Si c'est pas dur, c'est pas Kudo. Vous êtes prévenus.

Contact : Nicolas Coulon au 06 08 84 94 30

Adhésion : 150 €

Une future section échecs ?

Après la tête et les jambes mis en action dans l'ensemble des sections de l'USSA, c'est une discipline principalement axée sur la réflexion et la stratégie, à savoir les échecs, que Guy Hersemeule, ancien président de la section tennis de table de l'USSA,

envisage d'inscrire au tableau des disciplines pratiquées à l'Union Sportive de Saint-Arnoult. « Les échecs sont une passion de jeunesse. À la retraite depuis un an, j'ai retrouvé reines, rois, fous et autres cavaliers. Une activité autour de laquelle je souhaiterais fédérer quelques Arnolphiens pour ouvrir ensemble une section en septembre 2022 au sein de l'USSA », espère le jeune retraité.

3 tournois pour rassembler

Guy Hersemeule se donne 3 premiers tournois mensuels pour jauger de l'attente des joueurs d'échecs de se réunir en association. Pour cela, il a déjà obtenu le soutien de la Fédération Française d'Échecs qui lui met à disposition 20 jeux et 20 pendules pour la tenue de 3 tournois individuels mensuels en novembre, décembre et janvier.

1^{er} RDV : Samedi 13 novembre dès 9h30 - Maison de l'USSA - Tournoi en 5 parties individuelles de 15 minutes + 5 sec/joueur.

Préinscription conseillée : guy.c.hersemeule@free.fr



« Si c'est pas dur, c'est pas kudo. »

Bienvenue aux nouveaux Arnolphiens.



Accueilli par Mme le Maire et les adjoints, chaque membre des familles a également eu le loisir d'aller à la rencontre des représentants de l'office de tourisme communautaire et des associations amolphiennes : la paroisse, la ferme pédagogique « La Bergerie », la complémentaire santé ASCS-SA, l'ADMR, Découvrir et Photosphère.

La cérémonie a été propice à de nombreux échanges et rencontres autour d'un cocktail préparé de main de maître par les sociétaires des Ateliers Artisanax, sur qui la municipalité sait compter en pareille circonstance.



Hélène et Didier Bertrand arrivent de L'Haÿ-les-Roses (94)

« Les raisons de notre arrivée en juillet dernier à Saint-Arnoult-en-Yvelines sont multiples. Nous avons souhaité nous rapprocher de notre fille domiciliée à Saint-Chéron et aussi respirer un autre air que celui de la petite couronne devenue insupportable par sa densité de population et par la construction toujours plus importante d'immeubles. Nous avons trouvé une location, mais notre projet reste d'acquérir un terrain pour faire construire à Saint-Arnoult. Nous nous sentons bien ici. Les équipements et les services sont nombreux et nous facilitent la vie », précisent Hélène jeune retraitée et Didier qui bénéficie de 3 jours de télétravail par semaine. Des circonstances idéales pour changer de vie !



Caroline et Vincent Cantarelli et leurs enfants originaires d'Égly (91)

C'est pour se rapprocher de son travail à Élanecourt et aussi trouver un coût de l'immobilier plus abordable que Vincent et sa famille ont opté pour Saint-Arnoult-en-Yvelines en septembre 2020, tout en se rapprochant d'amis et de parents. « Notre quartier est plaisant. Les enfants, Loucas, 7 ans et Clément, 3 ans, se sont bien adaptés. Dans les prochaines semaines la famille va encore s'agrandir », rajoute la maman, dont le lieu de travail reste toujours basé à Bobigny, soit 4 heures de transport en commun au quotidien.



Sonia Farina, Romain Manach et leurs enfants, de Châtillon (92)

Nous sommes arrivés cet été avec nos enfants Giulian, 8 ans, Alessia, 5 ans et Tiago, 1 an. Nous avons quitté Châtillon pour bénéficier d'un logement plus grand. Nous avons troqué un appartement pour une maison avec jardin. Cela fait également le bonheur de notre chien. Le cadre nous plaît beaucoup. Avant d'emménager nous avons mené une année de travaux dans la maison. Autant dire que nous connaissons déjà bien la commune lorsque nous y avons posé définitivement nos valises.

Une médaille pour honorer le travail.



En préambule à la cérémonie d'accueil des nouvelles familles Arnolphiennes, Joëlle Jégat, Maire, a procédé à la remise des diplômes de la médaille du travail.

Celle-ci récompense les salariés en fonction de leur ancienneté. 20 ans, médaille d'argent ; 30 ans, médaille de vermeil ; 35 ans, médaille d'or et la médaille grand or après 40 années de services.

Cette promotion 2020-2021 a permis de mettre à l'honneur 15 Arnolphiens

Médillés d'argent

Benoît Bourdeau, Grégory Finetin, Frédéric Liégion, Georges Barateau, Delphine Bodnar, Blandine Dumand, Eric Lecomte, Isabelle Lhomer

Médillés de vermeil

Raymond Caudiu, Karine Lecamp-Soleillant

Médillés grand or

Frédéric Bourgeois, Yves-Richard Jannier, Frédéric Labbat, Renaud Biard, Pierre Galiana

La brigade des Ateliers Artisanaux en action



La section cuisine des Ateliers Artisanaux compte 25 adhérents. Les cuisiniers se retrouvent une fois par mois autour des fourneaux du Colombier pour mettre au point, de l'entrée jusqu'au dessert et même au-delà, un menu qu'ils prennent plaisir à partager ensemble. C'est cette même brigade, qui chaque année dresse le cocktail d'accueil des nouveaux arrivants et médaillés du travail. Encore bravo et merci à eux pour la qualité des mets.

Paulette Baudias, née Couasnon, « Arnoultienne » et fière de l'être



C'est qu'elle y tient à cette appellation « Arnoultien*, Arnoultienne* », la présidente des Ateliers Artisanaux. Née Paulette Couasnon, Paulette revendique être issue d'une vieille famille arnoultienne. Il y a bien-sûr les photos de famille du siècle dernier devant l'hôtel du Dauphin dont son père Henri Couasnon et avant lui ses grands-parents, Albert et Eugénie, étaient les propriétaires, mais aussi un arbre généalogique dont les racines remontent à 1711 et la majeure partie des 239 aïeux a Saint-Arnoult-en-Yvelines pour lieu

de naissance.

Paulette veille à la destinée de l'association depuis 14 ans. Les Ateliers Artisanaux seront de nouveau au service du plus grand nombre en organisant le Marché de Noël au Colombier, les 11 et 12 décembre.

* Si aujourd'hui le gentilé de Saint-Arnoult-en-Yvelines est « Arnolphiens », jusqu'au début des années 1970, il était encore « Arnoultien ».

Retrouvez vos voisins sur « Voisins Vigilants et Solidaires ».

Avant tout connu pour être un outil de prévention contre les cambriolages, le dispositif « Voisins Vigilants et Solidaires » est surtout un outil de communication, fédérateur entre voisins. Il est entièrement gratuit et accessible à toutes et tous.

Recréer du lien social et briser l'isolement

Les Voisins Vigilants et Solidaires veillent ensemble sur leur quartier, mais ils veillent aussi les uns sur les autres et se retrouvent autour de valeurs : partage, entraide, convivialité.

Devenir Voisin Vigilant, c'est avant tout aller vers l'autre et créer de vrais liens de voisinage. C'est établir un climat de confiance et d'écoute pour ne plus se sentir isolé dans son logement.

A quoi sert le dispositif Voisins Vigilants et Solidaires ?

Ce qui simplifie aujourd'hui la tâche des cambrioleurs, c'est bien cette absence de communication qui nous isole les uns des autres et nous rend vulnérables. Être plus soudés aide à diminuer les cambriolages.

Devenir Voisins Vigilants et Solidaires c'est :

- Réduire efficacement l'insécurité.
- Faire revivre l'entraide et la convivialité.
- Dissuader les cambrioleurs.
- Informer et être informé de tout événement suspect.

Comment ça marche ?

1. Tout d'abord une signalétique dissuasive : Les entrées de ville

affichent l'adhésion de la commune au dispositif. Des autocollants « Voisins Vigilants et Solidaires » peuvent être posés sur les boîtes aux lettres des Arnolphiens adhérant au dispositif.

2. L'alerte SMS qui est un outil de prévention contre les cambriolages et les incivilités :

Via l'application, vous pouvez envoyer un SMS d'alerte à vos voisins et à la mairie, si vous remarquez un comportement suspect. Plus il y a de membres dans une communauté de voisins, plus la chaîne de vigilance sera efficace.

3. La gazette : La gazette est en quelque sorte un journal de la communauté. La gazette permet de faire passer toutes les informations liées à l'entraide et à la convivialité (publication de petites annonces, recherche d'un voisin pour du co-voiturage, invitation à une fête de voisins...).

4. La messagerie :

La messagerie vous permet d'envoyer un mail aux voisins de votre choix. Vous pouvez donc échanger des messages personnels avec un ou plusieurs voisins.

5. L'annuaire : Vous y retrouverez tous les noms des personnes membres de la communauté.

Comment adhérer ?

Télécharger sur votre smartphone l'application « Voisins Vigilants et Solidaires » ou inscrivez-vous depuis un ordinateur à l'adresse : www.voisinsvigilants.org



Inscrivez-vous sur le site Voisins Vigilants et Solidaires.

Passez au salon, le livre vous y attend.

SALLE « LE COLOMBIER »
1, RUE LOUIS GENÉT
78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

21/11
2021
10h-18h
Entrée libre



4^e salon du Livre.

Depuis des mois la médiathèque « Les yeux d'Elsa » a mis en branle son réseau pour permettre la tenue du 4^e salon du Livre au Colombier.



Dans les écoles

Les 4 écoles de la commune seront aussi en immersion dans le monde du livre.

- Les élèves des écoles maternelles seront conviés au Cratère pour un spectacle donné par la compagnie « Ecoutanik ». Au programme, une ribambelle d'histoires pour les petits.



- L'auteure locale Sophie Noël présentera le métier d'auteur aux élèves des écoles élémentaires. Les parents auront également l'occasion d'aller à sa rencontre, lors du salon.

Venez à leur rencontre :

Georges Gard, Hubert Santonja, Bernard Delattre, Agnès Marin, Jean Grousset, Véronique Barbotin, Corinne Céron Pottier, Bernard Bouzon, Thierry Jaëglé, Catherine Langlois, Michèle Prot, Claude Girard, Egilon Walther, Sabine Cristini, Claire Lemoine et les éditions Le Calicot.

Pour ce retour en force des animations dans notre salle des fêtes, une vingtaine d'auteurs, d'illustrateurs, d'éditeurs et notre libraire local « L'oiseau Lyre » seront réunis autour du Livre. Le Livre sans parti pris, le Livre pour tous les goûts littéraires et surtout le Livre pour tous, quel que soit notre âge, nous y trouverons notre compte. Cela sera la rentrée littéraire de tous !

Animation tout public dès 6 ans

- Atelier lecture-créative avec « Françoise Viquerat » - Espace Culturel Victor Hugo 10h30

Gratuit - Sur inscription dès maintenant à la médiathèque « Les yeux d'Elsa ».

Présence d'Iñaki Perez Azcarate

L'un des 8 auteurs retenus dans la sélection du 1^{er} prix du roman de Saint-Arnoult-en-Yvelines, Iñaki Perez Azcarate dédicacera son ouvrage « Chaos ».



Les autres RDV de novembre à la médiathèque « Les yeux d'Elsa ».

- Mardi 9 novembre 9h15 et 10h30 - samedi 13 novembre 10h30 : BB lecteurs
- Mercredi 10 novembre 10h30 - Atelier CréaLecture
- 9 et 23 novembre - Passage de la navette du réseau
- 16 novembre 18h30 - Atelier d'écriture d'Anne-Flo
- 27 novembre 14h30 à 16h30 : Atelier origami
- Pour les vacances de la Toussaint : Halloween

Restez connectés à la médiathèque via Facebook !



Médiathèque « Les yeux d'Elsa » - Place du Jeu de Paume - 01 30 59 38 13 - mediatheque@say78.fr / mediatheque.say78.fr
Ouverture : Mardi 15h-18h30 / Mercredi 10h-12h30 et 14h-18h30 / Vendredi 15h-18h30 / Samedi 10h-12h et 14h-17h

Le plaisir de réunir et retrouver nos aînés.



Le retour des valseurs !

Nos aînés ont retrouvé le chemin du Colombier ainsi que la possibilité de se réunir autour d'un repas pris en commun. Sans oublier quelques pas de danse.



Dès leur arrivée, chaque femme s'est vu offrir une plante par les élus.

Dimanche 10 octobre, ils étaient chauds bouillants nos 156 aînés présents à la porte du Colombier bien avant l'heure du rendez-vous pour le traditionnel banquet offert par le Centre Communal d'Action Social et servi par « Gauthier traiteur ». Un moment de retrouvailles et d'échanges dont ils ont été privés comme tant d'autres depuis le début de la pandémie et des restrictions sanitaires.

Bien au fait de l'actualité et connectés comme les actifs, c'est portable à la main ouvert sur leur pass sanitaire qu'ils ont retrouvé avec plaisir la salle des fêtes Le Colombier décorée sur le thème de la jungle. Le matin même, les adjoints avaient livré un repas au domicile de 58 personnes ne pouvant se rendre à la salle des fêtes.



Nos doyens du jour étaient Thérèse Collet, 90 ans et René Bouté, 95 ans. Il leur a été offert respectivement une composition florale de chez « Saveur Jardin » et un plateau de douceurs pour le palais du « Cellier à Fromage ».



Hélène Leroy a remporté la tombola et le panier garni de « L'Autre Boulangerie » mis en jeu.



Le parquet du Colombier a retrouvé ses danseurs emmenés par les mélodies et chants du groupe « Sans sucre ajouté ».



Le plaisir de se retrouver se lit sur les visages. Dès ce mois de novembre, nos aînés pourront, en semaine, de nouveau prendre leur repas du midi au foyer restaurant. La préparation du menu a été confiée à un nouveau prestataire.

À l'heure où la végétation va entamer une période de repos, les agents municipaux poursuivent les actions liées à l'environnement tant dans les espaces verts que sur l'espace urbain. La remise à niveau des bâtiments communaux est toujours d'actualité. Aujourd'hui des vestiaires. Demain une salle de classe. Dès la mi-novembre, plus de 50 arbres seront plantés rue Jean-Moulin. Un chantier inédit sur la commune depuis bien longtemps.

Le service des espaces verts a planté 2 700 bulbes de narcisses aux abords de la salle des fêtes Le Colombier dans le parc Arsonneau. Éblouissement garanti dès les premières lueurs du printemps. D'ici là, patience...



Les vestiaires garçons du complexe sportif ont retrouvé de l'éclat depuis l'intervention des peintres de la commune.



Plusieurs fois par semaine, le Glutton parcourt les rues de la commune pour englober nos déchets abandonnés. Pour autant, il est à noter un usage plus régulier des poubelles de rues.



Au fil de l'eau, des panneaux pédagogiques seront posés au parc l'Aleu. La bernache du Canada et le héron cendré sont les deux premières espèces identifiées.



Un noyer s'est couché dans la coulée verte. Le personnel du service des espaces verts a été déployé pour sécuriser les lieux et évacuer le vieil arbre fatigué.



La mairie répond à vos interrogations.

La municipalité répond à vos questions. Celles-ci peuvent être posées via le site internet de la commune sur sa page d'accueil à la rubrique « Avis et Réclamations », ou voire directement au maire, à l'issue de chaque conseil municipal.



Question > 23 septembre 2021

Je reviens vers vous au sujet du passage incessant des camions rue de la chaudière et particulièrement des objets qui tombent des bennes ! Hier encore un morceau de machine à laver est tombé, un peu plus haut un évier s'est cassé en morceaux et s'est répandu sur la voie. Cette situation est insupportable. Que peut-on envisager pour faire cesser ces passages de camions ultra chargés et qui peut nettoyer la chaussée en cas de chute d'objets ?

Réponse : Mme le Maire a adressé un courrier à l'entreprise RME gérant l'usine de la Chaudière pour inciter ses clients à protéger le chargement de leurs camions par un filet afin d'empêcher tout désordre sur la chaussée occasionné par la chute d'une partie de leur chargement.



Question

> 29 septembre 2021
 Bonjour. Est-il prévu un nettoyage de la goulotte d'évacuation des eaux de pluie de la piste d'athlétisme ? Ce matin j'ai remarqué que deux des plaques qui la protègent avaient

été retirées permettant de voir qu'elle est complètement obstruée et ne peut donc plus remplir son office.

Réponse : Un nettoyage complet de la piste et de sa goulotte d'évacuation des eaux de ruissellement est envisagé.



Question > 30 septembre 2021

Bonjour. Je suis surpris que dans l'article sur les espaces verts et la biodiversité de l'Éclair d'octobre 2021, il n'y a aucune mention ou allusion concernant les Plantes Exotiques Envahissantes. Ceci alors que les berges de la Rémarde dans le parc de l'Aleu sont envahies de Renouée du Japon. D'autre part, j'espère que les services d'entretien sont formés pour lutter contre cette plante et prennent toutes les précautions nécessaire pour éviter sa propagation....

Réponse : Les services techniques municipaux ont tenté différentes techniques de lutte contre la renouée y compris le bâchage et ce depuis longtemps. Rien ne fonctionne correctement mais la lutte continue et le problème est bien pris en compte. L'avenir dira probablement qu'il faudra vivre avec certaines de ces espèces envahissantes...



Question

> 30 septembre 2021

Bonjour, vous serait-il possible de repeindre les emplacements de stationnement situés rue Jean Moulin (en face du vétérinaire). Les places sont totalement effacées ce qui provoque souvent des stationnements assez anarchiques.

Réponse : Ces places de stationnement se situent sur l'emplacement dédié à l'implantation de la maison médicale. Il ne paraît pas opportun de marquer une signalisation horizontale sachant les aménagements à venir.



Posez vos questions directement à l'aide de votre smartphone.

Majorité municipale

Jean-Charles Adolphe Alphand, le jardinier de Paris et de l'Aleu

Notre Parc de l'Aleu a été dessiné et réalisé pendant le Second Empire par l'architecte Adolphe Alphand (1817-1891) ingénieur, inventeur du paysage vert parisien. On lui prête la création de nombreux bois et jardins comme ceux de la Tour Saint-Jacques, des Champs-Élysées, du boulevard Richard-Lenoir, de l'Avenue-Foch; du bois de Boulogne et de Vincennes, des parcs de Monceau, Montsouris, des Buttes-Chaumont... et vraisemblablement celui de l'Aleu...

Nous pouvons donc être fiers et encore plus motivés pour prendre soin. Il reste toujours des structures typiques, ainsi que la cascade donnant tout son charme à ce parc mais qui semble un peu capricieuse quant à son débit.

Nous avons demandé aux Gardes-rivières une première étude qui nous a permis de comprendre les raisons de ce dysfonctionnement.

La cascade est alimentée par un chenal maçonné qui se prolonge à ciel ouvert dans la propriété du moulin de Trévoye sur 40 mètres, avant de passer dans un daleau béton d'une longueur

de 10 m environ. La prise d'eau du chenal s'effectue dans le bief du moulin.

Le chenal de la cascade est le quatrième exutoire du bief avec les vannes de prise d'eau de la salle de roue du moulin, la surverse du bief et la vanne de décharge automatisée vers le lit naturel de la Rémarde.

Comment réhabiliter cette cascade ?

La chute d'eau de la cascade fonctionne lorsque le niveau du bief est 20 cm au-dessus de la consigne donnée à la vanne automatisée qui est de 70cm, consigne permettant une certaine sécurité en cas de pluies.

Une étude hydraulique complète sur l'ensemble de la commune est nécessaire afin de changer l'ensemble des consignes des différentes vannes en amont, télégérer les vannes ou les faire communiquer entre elles afin d'optimiser sécurité et chute d'eau de la cascade. Dans un premier temps la réparation des châssis vétustes des vannes est prévue par Rambouillet Territoires, GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) seule habilitée à intervenir sur la partie communale de la rivière.

Opposition municipale

Ensemble pour Saint Arnoult



Ensemble pour Saint Arnoult

De mal en pis...

Une maire qui se croit au-dessus des lois et qui décide seule d'annuler une délibération du Conseil municipal de 2015 sur l'éclairage nocturne. Ce n'est pas dans ses pouvoirs, mais elle s'en moque, comme elle se moque du conseil municipal et des Arnolphiens.

Une majorité qui demande à la commune de prendre à son compte un litige privé entre S. Guignard et les élus de sa liste, qui risquent de payer des indemnités suite à leur révolution de palais ; ils demandent à la commune de prendre en charge leur défense : ils se moquent des Arnolphiens qui paieront pour leurs agissements individuels.

Une majorité qui contourne les procédures publiques pour acquérir un terrain destiné aux services techniques, sans anticiper les coûts futurs de travaux, ni même évaluer les éventuels risques de pollution à résoudre... Ils se moquent des Arnolphiens, qui paieront encore, même s'ils ne bénéficieront d'aucun service complémentaire.

La limite de la décence est franchie : la justice tranchera.

Saint-Arnoult et Vous

La transparence vous a été promise ! Force est de constater que la majorité a délibérément omis de vous prévenir des affaires contre elle et les membres de la liste DIL en leur nom propre au Tribunal Administratif.

Que dire **du conflit d'intérêt** : un même avocat pour défendre 2 contentieux paradoxalement « rangés » sous la même affaire avec les deniers publics pour les défendre ?

Plaise à cette équipe de débiter son mandat en faisant preuve d'excès de pouvoir, mais **la LOI c'est la LOI** et la **Démocratie ne sera pas muselée.**

Le dernier Conseil Municipal a démontré le réel degré d'ambiguïté de cette majorité : aucune étude sur les réalisations et acquisitions. Même le projet phare de la campagne électorale « la vidéoprotection » n'a pas été retenu pour être subventionnable. Que fait réellement cette majorité pour défendre les intérêts de la ville ? Il y a-t-il vraiment un pilote dans l'avion ou la commune part à la dérive ?

Saint-Arnoult et Vous portera votre voix au sein du Conseil Municipal.

Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée



Contact : 06 30 22 57 26

Date	Heure	Lieu	Distance
Mardi 2 novembre	13h30	Parking des tennis - Sonchamp	14 km
Dimanche 7 novembre	9h	Parking place de l'église - Forges-les-Bains	19 km
Mardi 9 novembre	13h30	Parking de l'étang - Saint-léger-en-Yvelines	33km
Dimanche 14 novembre	9h et 13h	Parking des Prairiales - Épernon	9km et 13 km
Mardi 16 novembre	13h30	Forêt de Dourdan - Parking après l'autoroute	14km
Dimanche 21 novembre	9h	Parking de la mairie - Sainte-Mesme	22km
Mardi 23 novembre	13h30	Parking face à l'école - Bullion	13km
Dimanche 28 novembre	9h et 13h	Parking salle polyvalente - Clairefontaine	13km et 8 km
Mardi 30 novembre	13h30	Parking de l'arrêt de bus - Maincourt	13km
Samedi 4 décembre	10h, 14h et 14h30	Téléthon : Départ Place Jean Moulin	10km et 4km

Du 1^{er} au 30 novembre

Collecte de jouets dans les enseignes Century 21 et U Express.

Mercredi 3 novembre

15h à 17h : «Bombons» Halloween (street art), ateliers vacances 4-12 ans. Les enfants deviennent explorateurs puis créateurs lors d'ateliers inédits imaginés en écho avec le musée et les expositions. Tarif : 12€ atelier et goûter compris.

Réservation :

www.maison-triolet-aragon.com

Samedi 6 novembre

9h à 11h : Permanence UFC-Que Choisir. Accompagnement dans la résolution des litiges de consommation. Salle Rêverie, Espace Culturel Victor Hugo.

Lundi 8 novembre

12h : Réouverture du foyer restaurant du lundi au vendredi. Réservez dès à présent votre menu auprès du CCAS au 01 30 88 25 20. Espace Culturel Victor Hugo.

Judi 11 novembre

Championnat vétérans de tennis de table. Gymnase.

Vendredi 12 novembre

17h à 19h : Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé pour être informé sur l'adhésion à la mutuelle MIASC. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo, avenue Henri-Grivot.

Samedi 13 novembre

9h30 : Tournoi individuel d'échecs en 5 parties de 15 minutes. Maison de l'USSA. Préréinscription guy.c.hersemeule@free.fr

Dimanche 14 novembre

14h : Loto des Amis de l'Hameçon. Ouverture des portes à 13h. Pass sanitaire obligatoire. Salle des fêtes Le Colombier.

14h à 18h : Répare café. Salle Paul Verlaine.

15h à 17h : Atelier de méditation organisé par l'association Équilibris. Tarif 25 €. Salle Anna-de- Noailles. Contact : 06 16 54 49 60 yogaequilibris@gmail.com

Judi 18 novembre

14h30 : Conférence sur le thème « À la découverte de l'Écosse insolite » avec les Amis de Saint-Arnoult. Le Colombier. Renseignements auprès de M. Delhomme au 06 28 60 89 32

Dimanche 21 novembre

10h à 18h : Salon du livre - Entrée libre. Le Colombier. Pass sanitaire requis.

Vendredi 26 novembre

17h à 19h : Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé pour être informé sur l'adhésion à la mutuelle MIASC. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo, avenue Henri-Grivot.

Samedi 27 novembre

10h : Assemblée générale de l'association A10 Gratuite. Espace Culturel Victor Hugo.

Dimanche 28 novembre

14h30 : Goûter et spectacle de Noël du CCAS. Gratuit. Ouvert à tous. Colombier. Inscription du 9 au 23 novembre auprès du CCAS au 01 30 88 25 20. Limité à 100 personnes. Pass sanitaire requis.

Lundi 29 novembre

9 h à 16 h : Atelier de patine sur bois avec le Club des Remparts. Réservation auprès de Michèle Stéfaniak au 06 86 72 66 49. Salle Paul Verlaine. MIASC. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo, avenue Henri-Grivot.

JARDINS PARTAGÉS CHERCHENT JARDINIERS !



Depuis 2018, la commune a mis à disposition des Arnolphiens 8 emplacements à fleurir, à planter et à entretenir mais aussi à récolter ! Ils se situent rue du Martroi, rue Basse, rue de l'Arbalète, rue des Genêts d'Or, sur le parking de la rue de L'Isle et rue du Bon Saint-Arnoult pour le jardin des simples et la fontaine du bon Saint-Arnoult .

Certains emplacements sont encore libres de toutes plantations et d'autres peuvent encore être partagés avec de nouveaux jardiniers bénévoles désireux de cultiver, fleurir et embellir leur quartier. La commune assure un soutien logistique

ponctuel et fournit des plantations au printemps en fonction des demandes des jardiniers. La grainothèque ouverte dès les premiers beaux jours à la médiathèque « Les yeux d'Elsa » est également enrichie par les mains vertes des bénévoles. L'automne est propice à la préparation des sols en vue du printemps prochain. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à vous manifester dès à présent. Pour découvrir ces emplacements ou obtenir plus d'informations, vous pouvez joindre Gwenaëlle Rousseau, jardinière bénévole : g.ruault-rousseau@orange.fr ou retirer un dossier en mairie.

27 & 28
NOV. 2021

10^{ème} Festival de
Théâtre
de St Arnout

27/11/2021 à 17h30 & à 21h
28/11/2021 à 14h & à 17h30
au Cratère - Prix des places au chapeau !
Renseignements et programme : www.gremarde.net

Organisé par
Grenier
Remarde
Saint-Arnauld
en Yvelines

11 & 12
DÉCEMBRE
De 10h à 18h

Marché
de Noël 2021
Artisanal et gourmand

> NOMBREUX CHOIX DE CADEAUX
> ENTRÉE LIBRE

PLANTATION EN COURS STATIONNEMENT INTERDIT !

Afin de permettre la plantation de 50 arbres sur l'ensemble de l'espace naturel présent rue Jean-Moulin, notamment devant le centre de secours et la gendarmerie, **le stationnement y sera interdit du 15 au 19 novembre** par arrêté municipal.



État Civil

Nos nouveau-nés

CATUNA Ariane, le 22/09/2021

Ils se sont mariés

GAMAND Nicolas et MORVAN Gwenhaël,
le 2/09/2021

CHOUZENOUX Patrick et GAURIER Fanny,
le 4/09/2021

DI PALMA Grégory et BIGINI Océane,
le 18/09/2021

SAFRANIONEK Alan et MARCHAL Astrid,
le 18/09/2021

GUARDIOLA Sylvain et DUPONT Camille,
le 9/10/2021

BENCHERIF Kamal et HAJJI Nihal,
le 9/10/2021

Ils nous ont quittés

MASSOT André, le 8/09/2021

QUENTIN Gérard, le 15/09/2021

LAMBERT Léonne, le 18/09/2021

JULES Vidal, le 21/09/2021

DE BIEVRE Pierre, le 22/09/2021

DEVOS EXISTE
JE L'AI RENCONTRÉ

ONE MAN SHOW de Pierre Richir
Piano : Dany Spianti
VENDREDI 3 DÉCEMBRE
20H45
ST ARNOULT EN YVELINES
LE CRATÈRE

Rotary Club de Dourdan
ENTRÉE 15€
Réservation sur www.rotary-dourdan.fr

GUSTAVE ROUSSY
CANCER CAMPUS
D'ORFÈVRE

Organisé par le ROTARY CLUB DE DOURDAN
au profit de la recherche contre les cancers de l'enfant

4^e Salon Du Livre

Saint-Arnoult-en-Yvelines

ROMANS
ÉCRIVAINS
POLARS
BANDES DESSINÉES
AUTEURS
ILLUSTRATEURS
LIBRAIRIES
POÉSIES
ÉDITEURS

SALLE « LE COLOMBIER »
1, RUE LOUIS GENÊT
78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

21/11
2021
10h-18h
Entrée libre



Saint-Arnoult
en Yvelines

